

# Les couverts végétaux après maïs semence



Après maïs semence, en zone vulnérable, l'implantation d'un couvert hivernal n'est pas obligatoire. Cependant, la faible teneur en matière organique des sols irrigués est un argument en faveur de l'implantation des couverts. La Chambre d'Agriculture du Lot a conduit en 2011, avec des producteurs de semence de maïs de la vallée du Lot, des essais de semis de couverts à coût réduit.

## Principaux intérêts agronomiques des couverts

- Absorber les éléments fertilisants pour les restituer aux cultures suivantes
- Protéger les sols contre l'érosion, les structurer et les décompacter
- Enrichir les sols en matière organique et stimuler la vie biologique
- Lutter contre les adventices



## Difficultés à réussir un couvert après maïs semence

- Récoltes tardives de maïs semence (fin octobre) : Sommes de températures insuffisantes pour réussir un couvert si semé après la récolte
- Désherbages de pré-levée fréquents et recommandés : Désherbants anti-germinatifs rémanents interdisant de semer le couvert au printemps, lors du binage du maïs, comme pratiqué en maïs grain
- Interventions mécaniques et humaines fréquentes jusqu'à la fin de la castration : Risque d'abimer le couvert si semé tôt

## Possibilités mises en évidence par les essais

Afin de contourner les difficultés énoncées ci-dessus, il est possible de semer le couvert à la volée, à partir du 15 août, ou dès que les travaux de castration sont terminés. Semer à l'aide d'un microgranulateur monté sur une castreuse (semier le couvert en même temps que le dernier passage de castreuse) ou utiliser un microgranulateur, ou un épandeur à engrais, positionné au ras du sol, afin de semer en passant dans les rangées de maïs mâles après leur broyage (les essais montrent qu'il est préférable de passer dans toutes les rangées de mâles plutôt que 1 sur 2). Les dernières irrigations du maïs aident le couvert à s'installer.



## Espèces et mélanges conseillés

Le tableau ci dessous est une proposition de **mélanges d'espèces gélives** issue des essais mis en place en 2011. Il indique les doses en kg/ha ainsi que les prix indicatifs des différents mélanges.

|                       | Quantité de semence (kg/ha)                |    |   |    |     |
|-----------------------|--|----|---|----|-----|
|                       | 20   | 25 | 20  | 20 | 18  |
| Avoine diploïde       | 20   | 25 | 20  | 20 | 18  |
| Vesce de printemps    | -  | -  | 8   | -  | 12  |
| Trèfle d'Alexandrie   | -  | -  | -   | 5  | 5   |
| Moutarde blanche      | 2  | -  | -   | -  | -   |
| Prix indicatif (€/ha) | 36   | 40 | 47  | 52 | 70  |
| Intérêt agronomique   | +  | +  | ++  | ++ | +++ |
|                       | Avec moutarde : pour semis début septembre |    | Riche en légumineuses : Mélanges à semer dès le 15 août |    |     |

